

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

FÉVRIER 2022



Romagné de 2021 à 2022

En présence de Patrick Manceau, président de Fougères agglomération et du député Thierry Benoit, Cécile Parlot, maire de Romagné, a offert ses vœux aux habitants venus dans un contexte sanitaire encore incertain. Retour sur les grandes lignes de son allocution.

« C'est un immense plaisir de pouvoir vous accueillir pour ce rendez-vous annuel qui donne tout son sens à notre action collective et publique. Je souhaite d'abord remercier tous les bénévoles animant le tissu associatif qui contribue au dynamisme de la commune et toutes les forces vives de Romagné (commerçants, artisans et chefs d'entreprise, représentants des services publics, enseignants et responsable de nos écoles, le Dr Diallo ainsi que l'ensemble des services paramédicaux) qui ont été mis à rude épreuve ces deux dernières années.

Sans oublier naturellement ceux qui oeuvrent pour Romagné au quotidien c'est-à-dire l'ensemble du personnel communal dont la compétence, la réactivité et l'attachement à la qualité du service public nous a permis de relever les défis qui, depuis mars 2020, n'ont pas manqué. Et, pour que cette grande mécanique municipale fonctionne avec régularité, merci aussi aux encadrants, du secrétariat général à l'administration en passant par les responsables du service technique, du service enfance et du Pôle socio-culturel.

Enfin, être élu, c'est un engagement, une mission. C'est porter en soi le sens de l'intérêt général et donner de son temps sans compter. Un grand merci à toute l'équipe, sans oublier tous les conjoints et les familles des élus, pour leur patience et leur esprit de partage.

Un bilan de l'année 2021

La construction du Pôle Socio-culturel reste

l'investissement le plus important de l'année mais en parallèle, nous avons monté d'autres projets et fait quelques acquisitions. En matière de sécurité tout d'abord, nous avons renouvelé le défibrillateur de la salle de sport et installé un second à l'Atrium. On peut également retenir l'acquisition d'un dispositif de protection pour travailleur isolé; le renouvellement du marquage et la création de passages piétons; dans la sapinière, l'abattage des sapins malades et gênant pour la restructuration du ruisseau (lutte contre les inondations) ou la validation de la remise en état du chemin piétonnier le long de la Hardouinais.

De plus, la modernisation de l'éclairage public se poursuit, la chaudière de l'école Lucie Aubrac a été remplacée, de nouveaux bureaux ont été aménagés à l'étage de la mairie et, comme tous les ans, des travaux de voirie, ont été entrepris.

Enfin, notre adhésion au « pass asso », par convention de partenariat avec Fougères agglomération et la région, nous a permis d'octroyer 8 000 € d'aide aux associations (25% pris en charge par la commune).

L'ESCALE, c'est parti !

Le projet de l'ESCALE rejoint celui de notre mandat : maintenir et développer l'attractivité de Romagné en développant la qualité de service aux habitants et en modernisant ceux proposés; faire de Romagné une commune ouverte, dans le respect de chacun, avec des actions en direction des enfants et des jeunes

mais aussi des moins jeunes. En résumé : bien vivre ensemble et permettre l'accès à la culture pour tous !

Cela se traduit par plusieurs axes : développer les espaces de rencontres, favoriser le bien vieillir, organiser des échanges intergénérationnels, accompagner les publics les plus éloignés du numérique, donner la parole aux habitants et proposer un programme riche d'activités et de services.

Le développement de la commune

Les projets de lotissements devraient, sur les années prochaines, nous amener de nouveaux habitants. Pour faire le point sur ce sujet et avoir une vue d'ensemble sur la commune, un atelier « formes urbaines » en partenariat avec le SCOT, la DDTM, le Département et Fougères Agglomération se déroulera prochainement avec la participation d'architectes urbanistes.

Nous devons également organiser une réflexion sur l'avenir de la cantine, souvent mise à mal en termes d'espace et de situation géographique. Et nous envisageons d'organiser une réflexion en partenariat avec les services départementaux sur les aménagements du bourg en matière de sécurité.

Sans oublier que, tout au long de l'année, nous ferons tout notre possible pour répondre au mieux aux demandes de la population.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022 ».

L'ESCALE

a ouvert et les activités ont bien démarré

Le pôle culturel l'ESCALE a bien ouvert et de nombreuses activités ont déjà commencé, malgré le report de l'inauguration officielle au printemps prochain (pour cause de Covid). Faisons le point !

Les permanences des partenaires ont débuté

- La Maison France Services est à votre disposition une fois par semaine, le mercredi de 15 h à 17 h, pour vous aider dans vos démarches administratives.
- La Mission locale est présente une fois toutes les deux semaines, le mercredi matin pour accompagner les jeunes jusqu'à 25 ans.
- Le Clic (Centre Local d'Information et de Coordination) accompagne toute personne face à la perte d'autonomie (ainsi que ses proches). Une permanence est assurée le 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois. Un premier atelier « Mémoire » a commencé et affiche déjà complet.

Les structures permanentes sont ouvertes

- La médiathèque, avec ses livres, magazines,

titres de presse, CD, DVD, prêt d'objets, un espace jeux vidéo pour les ados et un espace pour les petits.

- L'accueil des enfants jusqu'à 3 ans avec le Relais Petite Enfance (anciennement appelé Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants), l'espace des merveilles et la MAM (Maison d'Assistants Maternelles), fonctionnelle depuis décembre.

Les cafés-rencontre du samedi matin ont commencé

Rencontrer, partager et découvrir sont des éléments importants pour l'ESCALE. A ce titre, les cafés rencontres du samedi matin ont commencé (comme le Café « Langue » en gallo). D'autres vont suivre (les cafés « habitants », « associatifs », « littéraires » avec la médiathèque, etc.).

Vive les ateliers

Si certains ateliers ont été provisoirement reportés à cause du Covid, d'autres ont bien débuté comme l'atelier « petit déjeuner » avec une diététicienne qui a réuni 8 participants ou l'atelier « cuisine » avec le partage de recettes (le mercredi ou samedi matin). D'autres vont progressivement ouvrir comme les ateliers « créatifs » ou « mode de vie » (le mardi soir et le samedi après-midi).

Enfin, les ateliers numériques (mercredi, jeudi, vendredi de 17 h à 19 h) rencontrent déjà un franc succès. Les rendez-vous individuels du samedi matin (10 h-13 h) assurés par Arnaud, sont pris d'assaut. N'hésitez pas à vous renseigner et à réserver à l'avance !

Bientôt des nouveautés

Dès son ouverture, le pôle suscite des envies et de nouvelles propositions d'ateliers. Des liens sont en cours avec l'association de théâtre de Romagné qui pourrait prochainement répéter son prochain spectacle à l'ESCALE et ouvrir certaines répétitions aux curieux. Il y a aussi l'École d'Arts Plastiques de Fougères Agglomération (animatrice de l'atelier pour les enfants le mercredi matin) qui proposera au sein de l'ESCALE un cours de dessin pour les adultes (débutants et confirmés), les vendredis de 14 h à 16 h (à partir du 25 février prochain). N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de l'ECAP au 02 99 94 11 13.

Comme vous pouvez le voir, tout a bien commencé et nous vous attendons toujours plus nombreux. Il y a une véritable dynamique qui se développe, ce qui est très encourageant à la fois pour l'équipe et pour tous les habitants.

Enfin, n'oubliez pas que vous êtes toujours conviés au Café des « habitants » (un samedi par mois), en particulier si vous voulez contribuer à la vie de l'ESCALE, y apporter de nouvelles idées et de nouveaux projets.



Zoom sur

La Maison Tirot

a été reprise par Augustin Hubert

Vous connaissez sûrement Tirot et ses bateaux en bois, avec lesquels beaucoup d'entre vous ont joué ? Entreprise implantée à Romagné depuis sa création, elle vient d'être rachetée. Zoom sur un des fleurons économique (et patrimonial) de la commune.



Présents dans les bassins du Jardin du Luxembourg comme dans les baignoires, dans la mer ou sur les étagères des collectionneurs, les bateaux Tirot naviguent grâce à leur coque évidée et pontée et à leur quille lestée. Les modèles sont restés les mêmes depuis l'époque des photos en noir et blanc. Ils sont fabriqués avec le soin du détail et à partir de matières « naturelles » (bois, fer, coton, etc.) par les membres de la famille Tirot depuis 1946... Mais plus tout à fait !

Le projet de ma vie

En effet, l'entreprise fondée il y a 75 ans par Francis Tirot vient d'être reprise par Augustin Hubert en septembre dernier : « Comme beaucoup de personnes, j'ai joué avec ces bateaux quand j'étais enfant, précise-t-il. Passionné par le travail du bois, j'étais à la recherche d'une opportunité et ce fut le coup de cœur, le projet de ma vie. La famille Tirot a été convaincue par mon enthousiasme et ma détermination ». Accompagné pendant un an par Nicolas Tirot, le

jeune repreneur de 32 ans est tout de suite rentré dans le vif du sujet. Avec son expérience dans des domaines comme la vente ou le web, il apprend méthodiquement pour acquérir les compétences de la maison. Car ces jouets sont tous fabriqués et peints à la main et produits aux normes françaises et européennes de sécurité : « Il est indispensable de poursuivre les engagements Tirot depuis sa création, complète A. Hubert. Ce savoir-faire est unique et il faut le développer ».

Plus de 15 000 bateaux par an

Ses objectifs : poursuivre la production de jouets de qualité tout en s'adaptant à la demande (avec en particulier un nouveau site web ou de nouvelles idées comme la plaque « prénom » sur le jouet). Aujourd'hui, plus de 15 000 bateaux sortent chaque année de l'atelier pour être vendus en France et à l'étranger, dans plus de 250 magasins de jeux et jouets en bois, boutiques de plages ou musées. Et Tirot est labélisée depuis 2012 « EPV » (Entreprise du Patrimoine Vivant Français).

Toutes les infos pratiques sur l'ESCALE

Adresse postale : 5 Rue de Fougères
35133 Romagné

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 15h à 19h
Mardi et vendredi : 14h à 19h
Mercredi et samedi : 10h à 13h - 14h à 19h

Informations et inscriptions aux activités :

- Sur place, à l'accueil de l'ESCALE
- Par mail : accueil.escale@romagne35.bzh
- Par téléphone : 02 99 98 99 50


Programme

Retrouvez le programme des activités jusqu'à mars :

www.calameo.com/read/0069387646b463fdca00c
ou sur le site internet de la mairie
www.romagne35.com/escale

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

 : L'ESCALE-Romagné

 : @escale.romagne

Les services administratifs

Écoute, conseil, gestion et accompagnement des habitants

Nous avons déjà eu l'occasion de vous présenter le service technique et le service culture (à travers l'ESCALE). Voici maintenant la partie administration avec le secrétariat général, les ressources humaines et le service administratif. Avec un mot d'ordre : assurer une bonne gestion de la commune et être à la disposition des habitants pour toutes leurs démarches du quotidien.

Monia Petit : « le visage » du service public communal

C'est la première personne que vous voyez quand vous entrez dans la mairie, étant chargée de l'accueil. Elle s'occupe aussi de l'état civil (mariages, PACS, recensement citoyen des jeunes de 16 ans, décès, etc.) et des démarches administratives comme les inscriptions pour l'école publique, les tickets taxi de Fougères Agglomération, les demandes d'aides sociales, ou encore la gestion des réservations de salles

(comme l'Atrium), etc. Elle gère les prises de rendez-vous auprès des élus. Elle assure également la gestion du cimetière (prises de concessions, demandes de travaux des marbriers, etc.) et organise les élections : la gestion des listes (inscription, radiation, etc.) ou la préparation et le suivi des scrutins électoraux (listes, planning des permanences dans les bureaux de vote, etc.). Disposant d'une bonne vision globale de l'organisation des services municipaux, elle met au service des habitants tout son sens de l'écoute et de la diplomatie pour gérer ou transmettre vos demandes.



Delphine Leroy : la secrétaire générale de la mairie

C'est un poste moins en contact avec la population et son interlocuteur principal est le maire. Elle occupe pourtant un rôle fondamental pour le fonctionnement de la commune, étant un véritable soutien pour les élus dans le cadre de leurs missions et de leurs engagements : préparation et gestion budgétaire, études et validations juridiques, gestion des conseils municipaux (rédaction des

PV, etc.), préparation des commissions (finances, etc.). Sans oublier la coordination des services de la mairie afin d'assurer la fluidité au quotidien et une équité de traitement pour les agents. C'est un poste à la fois technique et généraliste, qui nécessite de faire attention à tous les détails et à toutes les obligations réglementaires. Pour que les élus disposent des bonnes informations, puissent prendre les bonnes décisions et faire en sorte que chaque projet aboutisse dans le bon sens.



Vincent Arot : management et gestion

Outre la responsabilité du service administratif (Monia, Véronique et Sophie), il assure la gestion de la comptabilité (factures fournisseurs, passation et suivi des contrats, suivi du budget et des demandes subventions, etc.). Il a aussi en charge les marchés publics, de l'analyse du besoin avec le

service concerné à la rédaction de l'appel d'offre, en passant par sa passation et son suivi. Il participe également au CCAS (Centre communal d'action sociale) en préparant notamment chaque conseil d'administration ou en assurant la gestion des demandes d'aide (repas à la cantine, aide alimentaire d'urgence, etc.), en liaison directe avec le maire. C'est un poste où la polyvalence et la réactivité sont les maîtres mots.



Véronique Guignard-Taillandier : urbanisme et polyvalence

L'urbanisme est sa mission première : réception des dossiers (permis de construire, déclarations préalables à des travaux, etc.), transmission au SCOT pour instruction mais aussi conseil aux habitants pour le montage de leurs demandes ou délivrance des certificats d'urbanisme. Mais elle assure aussi d'autres missions comme le suivi des bâtiments communaux, les déclarations de travaux des

entreprises (en particulier sur la voie publique), la gestion et le suivi du recensement en liaison avec l'INSEE (tous les cinq ans), les relations et la communication avec les associations (gestion du planning de la salle des sports, transmission des informations, etc.), l'accueil (pendant les absences de Monia) ou la gestion des événements communaux (vœux du maire, commémorations, fête de la musique, etc.). Rigueur, disponibilité et écoute sont les piliers de ce poste.



Virginie Fernex : ressources humaines et comptabilité

Arrivée il y a un an, elle met au service de la commune ses connaissances approfondies des droits privés et publics, son professionnalisme et son regard humain sur les agents. Ses missions sont multiples : gestion de la paie, des carrières, des formations, des arrêts de travail et des

remplacements, des reconversions, etc. Pour elle, les ressources humaines ne sont pas des dossiers mais un ensemble de 30 agents permanents (titulaires et contractuels) à gérer, suivre et aider dans leur vie professionnelle. A cette fonction essentielle se rajoutent de nombreuses interventions pour assurer une partie de la comptabilité de la commune.



Sophie Mahé : l'agence postale

Malgré sa mission centrée sur les services postaux, elle est agent communale. Car cette agence a été ouverte à l'initiative de la commune (la Poste participe financièrement à son fonctionnement). Sophie a donc en charge les prestations et les services pro-

posés par l'entreprise La Poste, qui assure des missions de service public (colis, timbres, lettres recommandées, gestion des comptes postaux, etc.). Elle assure également l'affranchissement des courriers de la Mairie. Son sourire et sa disponibilité sont particulièrement appréciés par les habitants de la commune et les clients, réguliers ou non.

En bref



Pierre Gautier est devenu maire honoraire

C'est lors de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité d'Ille et Vilaine le vendredi 22 octobre 2021 à Saint-Grégoire, qu'a eu lieu la cérémonie de remise de l'honorariat aux anciens Maires et Adjointes d'Ille et Vilaine. Parmi eux figure Pierre Gautier, maire de Romagné de 2008 à 2020.

L'honorariat est conféré par le représentant de l'État dans le département aux anciens maires, maires délégués et adjoints au maire qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins 18 ans.

En effet, Pierre Gautier a été élu conseiller municipal le 17 mars 1989. Réélu en 1995, il a été proclamé adjoint, mission qui s'est prolongée après les élections municipales de 2001. Et, c'est le 28 mars 2008, qu'il est devenu maire de la commune. Il donc exercé 31 années de mandat municipal, prolongé de quelques mois en 2020 avec le contexte particulier du Covid.

Le 18 décembre dernier, au moment de la cérémonie des vœux, le député Thierry Benoit lui a remis l'écharpe de maire honoraire et la maire Cécile Parlot la médaille de la commune.



Le recensement en cours à Romagné

La nouvelle campagne de recensement a débuté le 20 janvier dernier (elle avait été annulée l'an dernier à cause de la crise sanitaire).

Elle sera effectuée dans la commune jusqu'au samedi 19 février 2022.

En effet, dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans pour l'ensemble de la population. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8 % de la population. Pour réaliser au mieux cette nouvelle campagne, nous vous remercions de bien indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres et d'afficher votre numéro d'adresse visible de la voie. Sans oublier de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.



Les agents recenseurs de Romagné. De gauche à droite : Jean-Pierre Biard (suppléant) et les titulaires Pierre Babin, Brigitte du Teilleul, Alain Carnet et Samuel Durin



Événements

Le dimanche festif de Noël

En l'absence du marché de Noël, nous avons souhaité maintenir une animation gratuite. Le rendez-vous a été un succès avec la visite de nombreuses familles tout au long de l'après-midi. Les lectures de contes ont été proposées par Justine Neau, nouvelle bibliothécaire de Fougères Agglomération que vous retrouverez à la Médiathèque de l'ESCALE et Carole Mahé, bénévole de la médiathèque. Le lycée hôtelier Sainte Thérèse, de la Guerche de Bretagne, fidèle partenaire des fêtes de fin d'année à Romagné depuis 20 ans, était présent avec

Jean-Noël Gardan et Jean-François Baux derrière les casseroles, pour des démonstrations culinaires. Pendant ce temps, Vincent Boué, meilleur ouvrier de France, catégorie glacier, a exprimé son talent en réalisant une magnifique sculpture sur glace à la tronçonneuse. Enfin, Didier Février et Michel Rondin étaient à la calèche, où les enfants ont pris leur tour pour une promenade. Sans oublier Jipé, Aurélie et Emilie de l'association des entreprises et commerçants de Romagné, qui ont assuré la restauration.



Beau succès pour le Téléthon 2021

2021 a été une bonne année pour le Téléthon : les activités et les dons ont récupéré au total 3 062€. Christiane Vincent, responsable du secteur de Fougères, a adressé un message d'encouragement en précisant que, grâce aux combats menés par l'AFM-Téléthon, la révolution médicale s'accélère et les traitements de thérapie génique se multiplient pour des maladies rares, mais aussi fréquentes. De plus, nous avons remis un diplôme à la société de transport Transdev (TIV) qui, depuis plusieurs années, nous met

gracieusement à disposition un car et un chauffeur pour effectuer le transport des sportifs. Enfin, pour les retardataires, il est encore temps de participer à la collecte en effectuant son don en ligne. Morgane, Christophe et Pascal remercient tous les participants, sportifs ou bénévoles qui ont fait de cette matinée une vraie fête conviviale pour le Téléthon.

Pour vos dons en ligne :

<https://mapage.telethon.fr/organisateurs/35>



Le succès des Jardins féériques

Romagné a participé aux 3^{èmes} Jardins féériques qui ont eu lieu du 3 décembre au 9 janvier dernier à Fougères. Notre mise en scène paysagère sur le thème « un Noël étincelant et brillant » a remporté un vif succès. Cette

réalisation est le fruit d'une belle collaboration renouvelée entre les services techniques de la commune, les enfants de l'Accueil de Loisirs et les aînés du Club des Primevères.

Les élus en colère face aux incivilités récurrentes

Depuis plusieurs semaines, la commune et des structures communales subissent une vague d'incivilités. Ce qui provoque la colère des élus et le sentiment que tout ceci engendre des dépenses inutiles.

Des déchets sauvages sont retrouvés après certains regroupements (verres brisés, etc.), le grillage du skate park a été détérioré, les terrains de football ont été saccagés (une excavation de près d'un mètre de circonférence et d'une profondeur de 35 centimètres), un panneau d'entrée d'agglomération a été démonté et retrouvé dans la sapinière, les toilettes publiques ont été vandalisées, des explosions de gros pétards ont été entendues la nuit, des arbres de la sapinière ont été tagués, etc.

30 000 € d'amende

Cela nous concerne tous ! Sensibilisons en particulier nos jeunes sur ces actes, soyons vigilants et participons à l'auto surveillance. Nous faisons appel au bon sens de tous. Si vous êtes témoin d'incivilités, n'intervenez pas pour ne pas vous mettre en danger mais notez les éléments (plaques d'immatriculation, descriptif) et transmettez les informations en mairie. Rappelons également que tout acte de vandalisme du bien public peut être punissable par deux ans d'em-



Ma commune

Élections 2022

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Petit rappel : les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année. Vous pouvez le faire auprès de la mairie (sur place ou par voie postale) ou via le site www.service-public.fr. Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement suite à la journée de citoyenneté. Mais il est conseillé de le vérifier auprès de la mairie.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

- 4 mars 2022 pour les élections présidentielles (qui ont lieu les 10 et 24 avril 2022)

- 6 mai 2022 pour les élections législatives (qui ont lieu les 12 et 19 juin 2022).



En 2023

des collectes de poubelles optimisées

Les élus du SMICTOM du pays de Fougères ont voté une série de mesures qui visent à la fois à rendre un service plus adapté et à poursuivre les efforts de réduction des déchets.

1. La redevance incitative, en test sur le secteur de Louvigné-du-Désert, sera déployée sur tout le territoire. Son principe : avoir une facture proportionnelle à l'utilisation du service. Son calcul est composé d'une part fixe (l'abonnement au service) et d'une part variable, qui prend en compte les levées de bacs au-delà du seuil qui sera voté par le comité syndical. Pour ce faire, des bacs individuels pucés seront distribués à tous les foyers début 2023, pour une mise en place en 2024.

2. Finis les sacs jaunes ! Afin de se conformer à la réglementation et prévenir les risques sur la santé des agents de collecte, des bacs jaunes seront mis en place.

3. L'expérimentation sur le secteur de Louvigné-du-Désert a montré que la collecte hebdomadaire n'était pas nécessaire. Les bacs à ordures ménagères et à emballages seront donc collectés tous les 15 jours.

4. Enfin, à partir du 1er janvier 2023, comme partout en France, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre...) seront à déposer avec les recyclables.



Les Nouvelles de Romagné - Février 2022

Directeur de la publication : Cécile Parlot, maire de Romagné
Rédaction : B-Content
Maquette : Studio Bigot
Mise en page et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - Lécousse
Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné
Tél. : 02 99 98 81 11
Courriel : mairie@romagne35.com
www.romagne35.com